

VILLE DE PULLY

Municipalité

Communication N° 08 - 2016 au Conseil communal

Séance du 22 juin 2016

**Achat d'un véhicule électrique pour le service de
l'assainissement dans le cadre du préavis N°02 - 2014
"Renouvellements et acquisitions de véhicules pour les
années 2014 à 2016"**

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

Dans sa séance du 5 juin 2014, le Conseil communal a alloué à la Municipalité un crédit de CHF 950'000.00 TTC destiné aux renouvellements et acquisitions de véhicules pour les années 2014 à 2016.

Lors de l'élaboration du préavis susmentionné, l'achat d'un véhicule supplémentaire pour le service du cadastre était prévu afin de faire face à la hausse prévisible des travaux de terrain. Contrairement aux prévisions, l'augmentation de ces tâches n'a, pour l'instant, pas nécessité l'usage d'un véhicule supplémentaire.

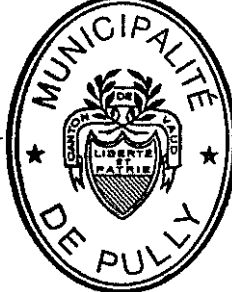
Fort de ce constat, la Municipalité souhaite plutôt procéder au renouvellement d'un véhicule vétuste du service de l'assainissement qui aurait en principe dû être réalisé en 2017.

Cette mesure permettra à la Municipalité d'acquérir 2 véhicules électriques (1 pour le service des eaux selon le programme de renouvellement du préavis N°02 - 2014 et 1 pour le service de l'assainissement). Ce choix contribuera ainsi à la promotion de l'écomobilité, les véhicules étant alimentés exclusivement en courant renouvelable. Il s'inscrit dans le cadre de la politique énergétique communale et de la démarche de labellisation « Cité de l'énergie ».

A ce jour, aucun dépassement du crédit de CHF 950'000.00 TTC alloué par le Conseil communal n'est prévu.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic
G. Reichen



Le secrétaire
Ph. Steiner

Pully, le 22 juin 2016